



Communiqué de presse

Paris, le 12 avril 2016

ENFANCE ET PARTAGE SE CONSTITUE PARTIE CIVILE DANS L'AFFAIRE DU PERE BERNARD PREYNAT

L'association Enfance et Partage s'est constituée partie civile dans la procédure judiciaire ouverte contre le Père Bernard Preynat, poursuivi pour agressions sexuelles sur mineurs de 15 ans.

Enfance et Partage sera représentée par Maîtres Agathe Morel et Rodolphe Costantino :

"Nous serons le porte-voix du plus grand nombre des victimes, les laissés-pour-compte des règles de prescription, les condamnés au silence, qui n'auront pas leur place assise sur le banc des parties civiles", Maître Rodolphe Costantino.

« Cette constitution de partie civile permettra à l'association de venir au soutien des victimes en particulier sur la question essentielle de la prescription de leur action », selon Maître Agathe Morel.

En effet, par cette constitution de partie civile Enfance et Partage participera aux débats devant la Chambre de l'Instruction, saisie de la question de la prescription des faits. De plus, elle apportera un soutien moral et psychologique aux victimes.

En parallèle, Enfance et Partage et La Parole Libérée tentent de faire évoluer la législation pour que les règles de prescription pour non dénonciation soient les mêmes que celles des crimes et délits sur mineurs concernés. À ce titre, elle a déposé un projet d'amendement.

Enfance et Partage est une association, reconnue d'utilité publique, qui se bat depuis 40 ans pour protéger les enfants. Elle apporte aux familles d'enfants victimes un soutien psychologique et juridique. Elle offre par ailleurs un service d'aide à la parentalité. Elle forme les professionnels de la petite enfance et intervient dans les établissements scolaires. La prévention est au cœur de son action.

La Parole Libérée est une association créée le 17 décembre 2015. Elle constitue un espace d'expression et de soutien aux victimes des actes de pédophilie qui se sont déroulés au sein du Groupe Saint Luc de 1970 à 1991 (mouvement scout indépendant de la paroisse de sainte Foy les Lyon). Les acteurs malheureux de cette période étaient des enfants, restés pour la plupart muets, incompris et seuls face au comportement déviant d'un prêtre à l'aura et au charisme trompeurs.

Contact presse

Audrey Donnenfeld, relation presse : 06 30 10 76 90

Christiane Ruel, porte-parole : 06 66 96 78 17

Maître Rodolphe Costantino : 06 80 84 53 87

Maître Agathe Morel : 06 88 70 27 23